

Rouen, le 3 juin 2021

Communiqué de presse

Bilan de plus d'un an d'engagements des banques pour accompagner leurs clients et soutenir l'économie régionale

L'Assemblée générale du Comité des banques de la Fédération bancaire française (FBF) Normandie s'est tenue le 28 mai dernier sous la Présidence de Bruno Goré, Président du directoire de la Caisse d'Épargne Normandie. Ce rendez-vous annuel a été l'occasion de faire le point sur la mobilisation exceptionnelle dont font preuve les collaborateurs des établissements bancaires des 5 départements normands depuis le début de la crise. Cette mobilisation se poursuit pour accompagner la sortie de crise et la relance.



De gauche à droite : Bruno Goré, président du Comité régional de la FBF Normandie et du directoire de la Caisse d'Épargne Normandie, Valérie Rai-Punsola, déléguée régionale France Hydrogène Normandie invitée à venir présenter le plan Hydrogène Normandie lors de l'Assemblée générale de FBF Normandie, Edouard Giry-Deloison, directeur du centre d'affaires régional Seine-Normandie chez Société Générale, Marc Lanteri, directeur régional de la Banque de France.

Dans un contexte sanitaire inédit, les agences bancaires du département sont restées majoritairement ouvertes, assurant ainsi une présence physique pour leurs clients ayant besoin de rencontrer leur conseiller, ou ne disposant pas des moyens leur permettant de réaliser les opérations souhaitées.

Cependant des solutions ont aussi été proposées, dès que cela était possible, pour éviter les déplacements en agences. En effet, les rendez-vous à distance ont été privilégiés pour protéger au maximum les clients et les collaborateurs, et de nombreux process ont été revus pour développer et faciliter cette relation à distance, ce qui s'est d'ailleurs aussi traduit par une accélération de la digitalisation de la banque au quotidien.

Un soutien de l'économie de la 1^{ère} heure

Dès mars 2020, alors que la situation sanitaire imposait aux entreprises un arrêt brutal de leur activité, les banques françaises mettaient en place, avec les pouvoirs publics, le prêt garanti par l'Etat (PGE). Le PGE s'est imposé comme l'outil permettant aux entreprises de faire face à l'arrêt ou au ralentissement de leur activité. Ce prêt, distribué à prix coûtant par les banques, a bénéficié, au 14 mai, à 24 000 entreprises normandes, pour un montant de près de 3,5 milliards €. Mis en place dans l'urgence, il a évolué et s'est adapté pour répondre au plus près aux besoins des différents secteurs et à l'évolution de la situation sanitaire :

- Initialement disponible jusqu'au 31 décembre 2020, il a ensuite été prolongé jusqu'au 30 juin 2021 et le sera prochainement jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- Le PGE saison a permis d'adapter le dispositif à la saisonnalité des activités liées au tourisme ;
- Concernant le remboursement du PGE, les banques se sont engagées dès janvier à accepter systématiquement au terme des 12 mois de différé toute demande de décalage d'un an supplémentaire de l'amortissement du capital du PGE, permettant d'intégrer dans la phase d'amortissement une nouvelle période d'un an où seuls les intérêts et le coût de la garantie d'Etat sont payés, en restant dans une durée totale de prêt pouvant aller jusqu'à 6 ans. Cette souplesse permet donc aux entreprises de conserver la trésorerie issue de leurs emprunts, y compris le PGE, et de s'assurer ainsi une précaution pour se relancer pleinement.

Aujourd'hui, les banques restent mobilisées pour leurs clients, elles continuent à les accompagner et construisent avec eux leur relance.

La mobilisation de proximité des banques s'illustre ainsi également dans la relance de l'économie, avec les prêts participatifs Relance, co-construits avec l'Etat ainsi qu'avec les investisseurs. Ce dispositif permet aux PME et ETI ayant des perspectives de développement mais dont la structure a été affaiblie par la crise sanitaire de renforcer leur structure de bilan, afin de pouvoir investir et se développer.

Avec la Région, plusieurs banques normandes ont aussi créé le Fonds Normandie Rebonds à destination des PME normandes fragilisées par la crise. Il répond à un besoin non couvert par l'offre existante tant sur le plan national que régional afin de permettre à ces entreprises fragilisées par la crise de retrouver le chemin du développement.

Les entreprises normandes peuvent ainsi compter sur la mobilisation des collaborateurs des banques qui sur tout le territoire régional, les soutiennent dans les différentes étapes qu'elles traversent.

Pour Bruno Goré, président de FBF Normandie : « *Dès le début de la crise sanitaire, les banques ont su s'adapter pour accompagner leurs clients dans cette période inédite. Elles ont apporté des solutions innovantes et sur mesure pour soutenir l'économie. Elles ont aussi continué de financer de grands projets utiles à la Région notamment en matière de transition énergétique. Notre objectif commun est désormais d'accompagner la sortie de crise et la relance avec la même détermination* ». »

A propos du Comité régional FBF Normandie

Le Comité régional FBF Normandie rassemble les banques établies sur ses cinq départements. Il est le relai dans la région des positions et des actions de la Fédération bancaire française (FBF), l'organisation professionnelle qui représente l'ensemble des banques françaises et étrangères installées en France.

Pour rappel, il est composé de Sébastien Ferdinand (BNP PARIBAS), Tanguy Rodaut (BPI), Hakim Cheheb (BRED) Amélie Firmin (CA-CIB), Bruno Goré (Caisse d'Épargne Normandie), Julien Gruson (CDN), Laurent Ruel (CIC Nord Ouest), Françoise Boscus-Galasso (Crédit Agricole Normandie-Seine), Thomas Dussaux (HSBC), Sylvain Perchey (La Banque Postale), Nicolas Duchet (LCL), Edouard Giry-Deloison (Société Générale), Vincent Verplanck, (FBF Comité du Calvados).

A propos de la FBF

La FBF, créée en 2001, représente les 340 banques françaises et étrangères qui exercent leur activité en France. Elle dispose d'un bureau à Bruxelles et est présente sur tout le territoire français à travers un réseau de 103 comités régionaux et départementaux. Elle intervient sur toutes les questions réglementaires bancaires et financières aux niveaux français, européen et international ainsi que sur tous les sujets relatifs à la place de la banque dans l'économie et la société. Les banques financent activement l'économie et jouent ainsi un rôle clé pour la croissance et l'emploi. Avec 360 000 salariés, le secteur bancaire français est un acteur dynamique du marché de l'emploi.

CONTACTS

Stéphanie BLAISE : 02 35 59 43 71 – 06 71 38 85 13 - stephanie.blaise@cen.caisse-epargne.fr



Suivez-nous sur Twitter
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)